

***norme belge
enregistrée***

NBN EN 1866-2

1e éd., juin 2014

Indice de classement: S 21

Extincteurs d'incendie mobiles - Partie 2: Exigences pour la construction, la résistance à la pression et les essais mécaniques des extincteurs conformes aux exigences de l'EN 1866-1, dont la pression maximale admissible est inférieure ou égale à 30 bar

Verrijdbare blustoestellen - Deel 2: Eisen voor de constructie, weerstand tegen druk en mechanische beproevingen voor blustoestellen met een maximum toelaatbare druk gelijk aan of lager dan 30 bar, die voldoen aan de eisen van EN 1866-1

Mobile fire extinguishers - Part 2: Requirements for the construction, pressure resistance and mechanical tests for extinguishers, with a maximum allowable pressure equal to or lower than 30 bar, which comply with the requirements of EN 1866-1

Autorisation de publication: 20 juin 2014

Remplace NBN EN 1866 (2006).

La présente norme européenne EN 1866-2:2014 a le statut d'une norme belge.

La présente norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français).

Geregistreeerde Belgische norm

NBN EN 1866-2

1e uitg., juni 2014

Normklasse: S 21

Verrijdbare blustoestellen - Deel 2: Eisen voor de constructie, weerstand tegen druk en mechanische beproevingen voor blustoestellen met een maximum toelaatbare druk gelijk aan of lager dan 30 bar, die voldoen aan de eisen van EN 1866-1

Extincteurs d'incendie mobiles - Partie 2: Exigences pour la construction, la résistance à la pression et les essais mécaniques des extincteurs conformes aux exigences de l'EN 1866-1, dont la pression maximale admissible est inférieure ou égale à 30 bar

Mobile fire extinguishers - Part 2: Requirements for the construction, pressure resistance and mechanical tests for extinguishers, with a maximum allowable pressure equal to or lower than 30 bar, which comply with the requirements of EN 1866-1

Toelating tot publicatie: 20 juni 2014

Vervangt NBN EN 1866 (2006).

Deze Europese norm EN 1866-2:2014 heeft de status van een Belgische norm.

Deze Europese norm bestaat in drie officiële versies (Duits, Engels, Frans).

Version Française

Extincteurs d'incendie mobiles - Partie 2: Exigences pour la construction, la résistance à la pression et les essais mécaniques des extincteurs conformes aux exigences de l'EN 1866-1, dont la pression maximale admissible est inférieure ou égale à 30 bar

Fahrbare Feuerlöscher - Teil 2: Anforderungen an die konstruktive Ausführung, Druckfestigkeit und mechanischen Prüfungen für Feuerlöscher mit einem Höchstdruck kleiner gleich 30 bar, die den Anforderungen von EN 1866-1 entsprechen

Mobile fire extinguishers - Part 2: Requirements for the construction, pressure resistance and mechanical tests for extinguishers, with a maximum allowable pressure equal to or lower than 30 bar, which comply with the requirements of EN 1866-1

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 20 mars 2014.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos.....	3
1 Domaine d'application	4
2 Références normatives	4
3 Termes et définitions	5
4 Symboles et abréviations	6
5 Matériaux	6
6 Conception et essais de prototype	7
6.1 Méthode de conception par calculs	7
6.2 Méthode expérimentale de conception	7
6.3 Essais de prototype	7
6.4 Examen macroscopique	8
6.5 Équipements attachés	8
6.6 Essai de pression de surremplissage	8
6.7 Exigences relatives aux éléments soumis à la pression	9
6.8 Ensemble tuyau et équipements connexes	9
6.9 Bouteilles de gaz propulseur	9
7 Fabrication	9
7.1 Exigences générales	9
7.2 Parties soudées et brasées	10
7.3 Traçabilité	10
7.4 Marquage	11
8 Inspection et essais en cours de fabrication	11
8.1 Ensembles	11
8.2 Corps de l'extincteur	11
8.3 Équipements et accessoires (sauf dispositifs de limitation de la pression)	11
8.4 Examen final	12
Annexe A (informative) Classification des différentes parties de l'extincteur soumises à une pression interne	13
Annexe B (normative) Spécifications relatives aux pièces en plastique (à l'exception des tuyaux, organes d'interruption du jet et lances)	14
B.1 Généralités	14
B.2 Exigences relatives aux pièces en plastique soumises à la pression	14
Annexe C (normative) Pressions et températures	17
Annexe D (normative) Essai de pression de surremplissage	18
Annexe E (normative) Essai d'éclatement sous pression de l'ensemble tuyau et de ses équipements connexes	19
Annexe F (normative) Bouteilles de gaz propulseur (bouteilles de chasse)	20
F.1 Exigences générales	20
F.2 Bouteille	20
F.3 Robinet de vidange de la bouteille	20
F.4 Marquage	21
Annexe G (normative) Matériaux – documents de contrôle qualité	22
Annexe ZA (informative) Relation entre la présente Norme européenne et les exigences essentielles de la Directive UE 97/23/CE	23

Avant-propos

Le présent document (EN 1866-2:2014) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 70 "Moyens manuels de lutte contre l'incendie", dont le secrétariat est tenu par AFNOR.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en novembre 2014, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en novembre 2014.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Le présent document, conjointement avec l'EN 1866-1 et l'EN 1866-3, remplace l'EN 1866:2005.

Le présent document a été élaboré dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Échange et vient à l'appui des exigences essentielles de la Directive UE 97/23/CE.

Pour la relation avec la Directive UE 97/23/CE, voir l'annexe ZA, informative, qui fait partie intégrante du présent document.

La présente Norme européenne EN 1866 comprend les parties suivantes regroupées sous le titre général «*Extincteurs d'incendie mobiles*» :

- *Partie 1 : Caractéristiques, performances et méthodes d'essai ;*
- *Partie 2 : Exigences pour la construction, la résistance à la pression et les essais mécaniques des extincteurs conformes aux exigences de l'EN 1866-1, dont la pression maximale admissible est inférieure ou égale à 30 bar ;*
- *Partie 3 : Exigences relatives au montage, à la construction et à la résistance à la pression des extincteurs au dioxyde de carbone conformes aux exigences de l'EN 1866-1.*

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

1 Domaine d'application

La présente Norme européenne spécifie les règles de conception, les essais de type, la fabrication et l'inspection en cours de fabrication des extincteurs d'incendie mobiles à corps métallique, conformes aux exigences de l'EN 1866-1, en ce qui concerne leur résistance à la pression.

Cette partie s'applique aux extincteurs d'incendie mobiles dont la pression maximale admissible *PS* est inférieure ou égale à 30 bar et contenant des fluides ou une poudre non explosifs, non inflammables, non toxiques et non oxydants.

La présente Norme européenne ne s'applique pas aux extincteurs au dioxyde de carbone.

2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

EN 3-7:2004+A1:2007, *Extincteurs d'incendie portatifs — Partie 7 : Caractéristiques, performances et méthodes d'essai*

EN 1866-1:2007, *Extincteurs d'incendie mobiles — Partie 1 : Caractéristiques, performances et méthodes d'essai*

EN 10204:2004, *Produits métalliques — Types de documents de contrôle*

EN 13134, *Brasage fort — Qualification de mode opératoire de brasage fort*

EN 13445-1, *Réceptacles sous pression non soumis à la flamme — Partie 1 : Généralités*

EN 13445-2, *Réceptacles sous pression non soumis à la flamme — Partie 2 : Matériaux*

EN 13445-3:2009, *Réceptacles sous pression non soumis à la flamme — Partie 3 : Conception*

EN 13445-4, *Réceptacles sous pression non soumis à la flamme — Partie 4 : Fabrication*

EN 13445-5, *Réceptacles sous pression non soumis à la flamme — Partie 5 : Inspection et contrôles*

EN ISO 9017, *Essais destructifs des soudures sur matériaux métalliques — Essai de texture (ISO 9017)*

EN ISO 9606-1, *Épreuve de qualification des soudeurs — Soudage par fusion — Partie 1 : Aciers (ISO 9606-1)*

EN ISO 9606-2, *Épreuve de qualification des soudeurs — Soudage par fusion — Partie 2 : Aluminium et alliages d'aluminium (ISO 9606-2)*

EN ISO 4892-2, *Plastiques — Méthodes d'exposition à des sources lumineuses de laboratoire — Partie 2 : Lampes à arc au xénon (ISO 4892-2)*

EN ISO 10297, *Bouteilles à gaz transportables — Robinets de bouteilles — Spécifications et essais de type (ISO 10297)*

EN ISO 13585, *Brasage fort — Essais de qualification des braseurs et des opérateurs braseurs en brasage fort (ISO 13585)*